

**50 Minutes Fleurier - Les Ponts de Martel- La Chaux-de-Fonds:  
c'est dorénavant possible avec la nouvelle ligne de bus des Transports Publics Neuchâtelois.**

***Le drapeau se retire, l'arrêt apparaît : sur un fond vert et blanc, avec le logo de l'entreprise, vous lisez : 'Brot-Dessus, Bureau communal'.***

***Dès le lundi 10 décembre, les habitants de la commune de Val-de-Travers et des Montagnes Neuchâtelaises bénéficieront d'une nouvelle ligne de bus Fleurier – Travers - Les Ponts-de-Martel. A raison de trois paires de courses par jour en semaine avec des correspondances pour La Chaux-de-Fonds et Fleurier assurées, le trajet Fleurier – La Chaux-de-Fonds est désormais concurrentiel à la voiture.***

Le mercredi 5 décembre 2012, à 10h30 au bureau communal de Broz-Plamboz, s'est déroulée la cérémonie d'inauguration de la nouvelle ligne de bus : Fleurier – Les Ponts-de-Martel et la signature de la convention liant les communes à l'Etat durant la période d'essai de 3ans.

***Préambule***

La desserte actuelle en transports publics ente les Montagnes neuchâtelaises et la commune de Val-de-Travers n'est pas concurrentielle par rapport à la voiture. Le trajet en train entre Fleurier et La Chaux-de-Fonds via Neuchâtel dure 1h22 dans le sens aller et 1h18 dans le sens retour contre une cinquantaine de minutes en voiture. Une autre solution bus existe mais uniquement pour la localité de Fleurier et avec un parcours pouvant aller jusqu'à 1h20.

Les CRT (Conférences régionales des Transports) des Montagnes neuchâtelaise et du Val-de-Travers ont demandé au service des transports d'étudier une nouvelle desserte en transports publics entre Travers et Les Ponts-de-Martel. L'objectif ? Améliorer les liaisons entre les Montagnes neuchâtelaises, essentiellement pour La Chaux-de-Fonds et le Val-de-Travers. Le récent boum industriel, en particulier les grands groupes horlogers au Val-de-Travers a été le catalyseur du projet.

Selon la loi sur les transports publics, toute nouvelle ligne est soumise à une période d'essai probatoire de 3 ans avec participation directe des communes concernées. Le service des transports a présenté un projet de desserte comprenant 2 paires de courses journalières avec option pour une troisième paire à midi. Les 2 CRT ont retenu la variante comprenant 3 paires de coures assurant ainsi des relations à la demi-journée. La nouvelle ligne répond aux critères du trafic régional voyageurs. La participation de la Confédération durant la période d'essai n'est cependant pas acquise.

***Nouvelle ligne Fleurier – Les Ponts-de-Martel***

Les localités desservies par la nouvelle ligne sont : Fleurier, Môtiers, Couvet, Travers, Brot-Dessus, Les Petits-Ponts et Les Ponts-de-Martel.

Les départs de la gare de Fleurier, du lundi au vendredi se font à : 6h30, 12h00 et 17h00, arrivées aux Ponts-de-Martel à 6h48, 12h28, 17h28 et à La Chaux-de-Fonds à : 7h18, 12h56 et 17h58.

Les départs de La Chaux-de-Fonds sont prévus à : 6h50, 12h08 et 17h04, arrivées aux Ponts-de-Martel à 7h14, 12h31 et 17h27 et à Fleurier à : 7h45, 13h01 et 18h01.

***Présentation au public et animations***

Les habitants du Val-de-Travers, des Montagnes Neuchâtelaises et toute autre personne désireuse de découvrir cette nouvelle ligne auront l'occasion de le faire gratuitement le mercredi 12 décembre lors de l'après-midi d'inauguration. A cette occasion, des courses supplémentaires seront ajoutées à l'horaire de base.

Pour fêter l'événement, transN invite les enfants à monter à bord de la voiture salon panoramique qui relie Les Ponts-de-Martel à La Chaux-de-Fonds et y rencontrer le père Noël. De plus, la commune de Couvet s'allie à l'événement et vous offre l'entrée à la piscine du Centre sportif. Retrouvez les informations détaillées dans la communication annexée.

Les Transports Publics Neuchâtelois espèrent vous rencontrer nombreuses et nombreux sur cette nouvelle ligne !

Les intervenants :

M. Nicolas Wälti, Directeur ad-intérim, service des transports

M. Pascal Vuilleumier, Directeur général *transN*

M. Christian Mermet, Conseiller communal, Commune de Val-de-Travers

M. Jean-Maurice Calame, Conseiller communal, Commune des Ponts-de-Martel

M. Maurizio Ciurleo, président de l'association réseau des fleurons (Val-de-Travers)

M. Daniel Huguenin-Dumittan, Directeur du Centre Neuchâtelois d'Intégration Professionnelle à Couvet

Mme Caroline Liard, Responsable Marketing et Communication, *transN*

Votre contact presse :

Caroline Liard, 032 924 24 24, 079 408 72 27, [caroline.liard@transn.ch](mailto:caroline.liard@transn.ch)

Transports Publics Neuchâtelois S.A., le 5 décembre 2012.